

Québec, le 7 septembre 2021

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 22 avril dernier, la députée de Mercier déposait l'extrait d'une pétition demandant au gouvernement du Québec de mettre en place des moyens afin que les citoyens du Québec puissent disposer des rebuts provenant des équipements de protection individuelle de façon écoresponsable et qu'il fasse en sorte que lesdits masques de procédure jetables soient recyclés localement.

Sachez que nous sommes également préoccupés par la gestion des équipements de protection individuelle en fin de vie. C'est pourquoi, depuis le début de la pandémie, nous travaillons à la mise en place de solutions écoresponsables pour la gestion de ces matières, en collaboration avec RECYC-QUÉBEC.

La société d'état a tout d'abord rédigé un document d'aide à la décision dans lequel les entreprises qui récupèrent les masques de procédure sont répertoriées. Le document est disponible sur le site Internet de RECYC-QUÉBEC.

Au cours des 12 derniers mois les procédés de ces entreprises ont évolué. Au départ, trois récupérateurs sur quatre acheminaient les masques à usage unique vers des entreprises de valorisation énergétique. Aujourd'hui, trois récupérateurs sur quatre les acheminent dans une filière de recyclage.

...2

Le document initial a donc été mis à jour en conséquence et a été présenté, entre autres, au ministère de la Santé et des Services sociaux, au ministère de l'Éducation et au Centre des acquisitions gouvernementales.

Enfin, RECYC-QUÉBEC a lancé un appel de propositions pour soutenir le développement de débouchés pour des matières résiduelles aux impacts non négligeables qui ne font actuellement pas l'objet d'actions spécifiques pour diminuer leur élimination, comme c'est le cas pour les équipements de protection individuelle. Ce programme a été mis sur pied dans le but de favoriser le développement de procédés de réemploi et de recyclage locaux.

Les moyens sont donc en marche pour gérer les équipements de protection individuelle de façon écoresponsable et le travail se poursuit afin d'ajouter d'autres solutions de récupération locales à la liste déjà établie.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



BENOIT CHARETTE